



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2021-18

Objet : Délibération portant adoption du compte de gestion 2020 du budget général

Conseillers en exercice	29	Pour 2			
Conseillers présents	26	Contre			
Quorum	15				
Conseillers représentés	3	L'an 2021, le 31 mars à 19h, les conseillers communautaires de			
Suffrages exprimés	29	Communauté de communes « Les Coteaux Bordelais », lég	galement		
Suffrages exprimés	29	Communauté de communes « Les Coteaux Bordelais », lég convoqués se sont réunis à la salle polyvalente de Camarsac,			
Suffrages exprimés Date de convocation	29 18/III/2021				

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Sandrine ALABEURTHE	Carignan de Bordeaux	X	
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire	X	
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Jean-Antoine BISCAICHIPY	Tresses	X	
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Hervé CAZENABE	Camarsac	X	
Christophe COLINET	Carignan de Bordeaux	X	
Céline DELIGNY - ESTOVERT	Pompignac	X	
Dominique DERUE	Bonnetan		Alain BARGUE
Roselyne DIEZ	Tresses	X	
Nathalie MAVIEL FABER	Sallebœuf	X	
Carlos FERREIRA DA SILVA	Sallebœuf		Nathalie MAVIEL FABER
Frédéric GARCIA	Fargues Saint Hilaire		Bertrand GAUTIER
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Thierry GENETAY	Carignan de Bordeaux	X	
Laurent JANSONNIE	Carignan de Bordeaux	X	
Emmanuel KERSAUDY	Sallebœuf	X	
Hélène LABBE	Pompignac	X	
Catherine LAGEYRE	Tresses	X	
Frank MONTEIL	Carignan de Bordeaux	X	
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Isabelle PASSICOS	Carignan de Bordeaux	X	
Natalie ROCA	Fargues Saint Hilaire	X	
Gérard SEBIE	Pompignac	X	
Marie Jeanne SOKOLOVITCH	Camarsac	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Christophe VIANDON	Tresses	X	
Loïc VIDAL	Pompignac	X	

Affiché, le

0 6 AVR. 2021

Envoyé en préfecture le 02/04/2021

Reçu en préfecture le 02/04/2021

Affiché le

ID: 033-243301355-20210402-2021_18-DE

N° 2021-18

Objet : Délibération portant adoption du compte de gestion 2020 du budget général

Vu le Code général des collectivités territoriales, Vu le décret n° 1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Rapport de synthèse:

Considérant que le Conseil communautaire doit se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes de M PATIES, receveur intercommunal de Cenon, pour l'année 2020;

Considérant la concordance du compte de gestion retraçant la comptabilité patrimoniale tenue par Monsieur le Receveur intercommunal avec le compte administratif retraçant la comptabilité administrative tenue par le Président;

Après avoir entendu l'exposé du receveur principal de la Trésorerie de Cenon;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire vote et décide à l'unanimité des suffrages exprimés d'approuver le compte de gestion 2020 du budget général

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat
- Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Fait à Tresses, le 1er avril 2021

Le Président Christian SOUBIE

Pour extrait conforme

Signé par : Christian Soubie

Qualité A : Parapheur Président Coteaux Bordelai

Bordereau de signature

Délibération portant adoption du compte de gestion 2020 du budget général

Signataire	Date	Annotation
ws Coteaux Bordelais, Parapheur Coteaux Bordelais ws	02/04/2021	(Section 1)
Michaël Ristic, <i>Parapheur DGS</i> Coteaux Bordelais	02/04/2021	
Christian Soubie, Parapheur Président Coteaux Bordelais	02/04/2021	Certificat au nom de <u>CHRISTIAN SOUBIE</u> (COMMUNE DE TRESSES), émis par <u>CertEurope elD User</u> , valide du 25 avr. 2018 à 11:06 au 25 avr. 2021 à 11:06.
Parapheur Coteaux Bordelais ws		∖⊈ Archivé]

Dossier de type : Actes // Coteaux_Bordelais_DGS_Président